

SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-114

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 2 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Patrick NIVET, Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Monsieur Val Duclos a été nommé secrétaire de séance

ENVIRONNEMENT

CONFORTEMENT DES BERGES DE L'ISLE - MODIFICATION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION POUR LE COMPTE DU SIETAVI

Vu la délibération du 28 juin 2016, concernant l'attribution d'une subvention relative aux travaux de renforcement des berges de l'Isle à Libourne, fixée à 1 115 800 € ;

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle du 20 décembre 2017, portant sur le lancement des travaux des berges de Libourne ;

Vu la délibération du 4 juin 2018, concernant la propriété du mur de soutènement dans le cadre du renforcement des berges de l'Isle dès la fin des travaux ;

Vu la convention du 4 juillet 2018 entre la Ville de Libourne et le Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle , concernant la réalisation de travaux de construction d'un mur de soutènement de la rive gauche de l'Isle sur la commune de Libourne, dont la participation communale s'élève à 1 190 500 €, soit 60,87 % du montant total des subventions, mais non délibérée ;

Vu les travaux supplémentaires dus à des éléments ne pouvant pas être découverts lors des visites et comme le stipule la convention du 4 juillet 2018, ces travaux supplémentaires seront affectés en dépense à la Ville de Libourne ;

Considérant la participation de la Ville,

Structure	Participation totale
Libourne	1 190 500 €
Libourne (surplus 4,81 %)	57 225 €
ASA (montant initial)	47 000 €
ASA (surplus 2,5 % de l'avenant)	7 893 €
CD 33 1ère année	52 500 €
CD 33 2ème année	52 500 €
Région	376 200 €
Participation du SIETAVI	237 000 €
Participation du SIETAVI (surplus 5,49%)	13 000 €
Total	2 033 818 €

Considérant que deux versements ont donc été effectués en 2018 à hauteur de 557 900 € chacun soit un total de 1 115 800 €, sur le montant initial de 1 190 500 € (reste 74 700 €),

Considérant 57 225 € de travaux supplémentaires soit un surplus de 4,81 %,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à approuver le versement du solde de la participation financière la Ville à hauteur de 131 925 € (soit 74 700 € + 57 225 €) pour le compte du SIETAVI sur l'opération de l'aménagement des quais et berges de la Confluence (A03007).

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 16.04.2019 et de la publication, le 16.04.2019, le 16.04.2019
Fi Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde